

# ÉCOLE D'OSTÉOPATHIE ANIMALE



## Ecole d'Ostéopathie Animale

**18 rue de la Frébardière  
35000 RENNES**

**TÉL : 02.23.40.45.64  
[www.ecole-osteopathie-animale.com](http://www.ecole-osteopathie-animale.com)  
[ecole.osteo.animale@orange.fr](mailto:ecole.osteo.animale@orange.fr)**



COURS PRATIQUE



COURS THÉORIQUE



MISE EN SITUATION

### L'ORGANISATION.

Le cursus d'enseignement à l'ostéopathie animale mécaniste est réparti sur 5 ans. Il a pour finalité de former des praticiens qui auront pour mission :

- De déceler une affection hors de leurs champ d'action et d'orienter le propriétaire de l'animal vers les professionnels compétents (vétérinaire, maréchal ferrant, podologue, comportementaliste, dentiste, etc.).
- D'identifier une dysfonction et d'établir un diagnostic ostéopathique.
- D'apporter une solution thérapeutique par une intervention manuelle juste, précise et adaptée.
- D'être en capacité de conseiller sur le ou les moyens d'optimiser cette action thérapeutique par une approche de la contrainte anthropique et environnementale.

Pour chaque année de formation le cursus comprend un enseignement continu ainsi que des stages et des travaux pratiques.

**Les cours théoriques** sont dispensés au sein des 300 m<sup>2</sup> de locaux de l'EOA équipés de matériel pédagogique, bibliothèque, cafétéria, etc. ainsi qu'une

salle de manipulation canine équipée de tables de consultation.

**Les cours de pratique** équine ont lieu dans plus de 10 centres équestres partenaires répartis en Ile-et-Vilaine. Un partenariat avec la SPA de Rennes (SPA pilote) ainsi que d'autres SPA, refuges, élevages et clubs canins assure un nombre très important d'animaux pour la pratique. De nombreuses pièces anatomiques et du matériel pédagogique (os, squelettes, fac-similé) sont à disposition et permettent la visualisation 3D nécessaire.

**Les stages** de professionnalisation ou de clinique avec les professionnels de l'I.P.O.A.M (nombre d'heures variable en fonction des années et des cycles), permettent d'assurer le lien entre l'étudiant et le monde professionnel.

La formation se clos par la rédaction d'un mémoire permettant à l'impétrant de mettre en évidence ses capacités d'analyse des systèmes vivants et des lois qui les régissent dans la mise en application de la spécificité mécaniste de notre profession.

Pour plus d'informations sur notre formation, nous contacter par mail [ecole.osteo.animale@orange.fr](mailto:ecole.osteo.animale@orange.fr) ou par téléphone au 02 23 40 45 64

### LES RESPONSABLES DE L'E.O.A



**François LECUYER-GÉMELINE**  
Ostéopathe Animalier  
Directeur de l'E.O.A



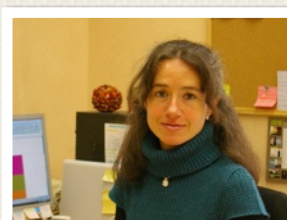
**Cyril CRAUSAZ**  
Ostéopathe Animalier  
Coordonnateur des Etudes



**Anaël COUPIER**  
Ostéopathe Animalière  
Coordonnatrice Canine



**Virginie BELLIARD**  
Ostéopathe Animalière  
Coordonnatrice des mémoires



**Yarmila GAUDRIOT**  
Secrétaire de l'école



L'École d'Ostéopathie Animale propose une formation professionnelle dûment enregistrée\* et modélisée sur un cursus d'enseignement supérieur de Master comprenant 2 cycles.

### PREMIER CYCLE

Ce premier cycle de 2 ans a pour objectif d'acquérir les matières scientifiques et fondamentales indispensables à l'apprentissage et à l'exercice de l'ostéopathie animale mécaniste. Il est largement inspiré pour les matières concernées du **référentiel vétérinaire de 2008**

Outre les matières théoriques et pratiques, des stages de professionnalisation sont également effectués auprès de professionnels des filières équine, bovine, canine, etc.

### SECOND CYCLE

De 3 ans il vise à acquérir les compétences et l'expertise ostéopathique animale mécaniste, tant pratique que théorique, nécessaire à la pratique professionnelle.

Ce deuxième cycle est ouvert aux vétérinaires et ostéopathes DO désirant se spécialiser en ostéopathie animale mécaniste. Un aménagement spécifique leur est destiné.

Durant ce second cycle, des stages cliniques sont réalisés auprès des ostéopathes animaliers mécanistes membres de l'I.P.O.A.M.

**LA TOTALITÉ DE LA FORMATION  
CORRESPOND À PLUS DE 3700  
HEURES D'ENSEIGNEMENT**

### SANCTION DES ÉTUDES

Chaque année l'étudiant stagiaire devra, suivant les dispositions du règlement intérieur, obtenir les unités de valeur des matières enseignées en contrôle continu, le ou les certificats de l'année ainsi que ses examens de fin d'année pour passer en année supérieure. Il devra, en outre, valider l'ensemble des certificats du 1<sup>er</sup> cycle pour pouvoir s'inscrire au 2<sup>nd</sup> cycle.

### CONDITIONS D'ADMISSION

L'admissibilité est ouverte aux personnes possédant :

- au minimum un niveau BAC pour le 1<sup>er</sup> cycle
- un diplôme de vétérinaire ou ostéopathe DO pour le second cycle.

La participation aux «week-ends d'initiation» organisés par l'E.O.A est fortement conseillée. Elle permet de découvrir le cadre des études ainsi que le contenu et l'approche biomécaniste de l'ostéopathie animale mécaniste.



### FRAIS D'ENSEIGNEMENT

- Dossier d'inscription : 100 €
- Montant annuel de la formation :  
6.500 €
- Cotisation annuelle à l'Institut  
Professionnel d'Ostéopathie Animale :  
100 €

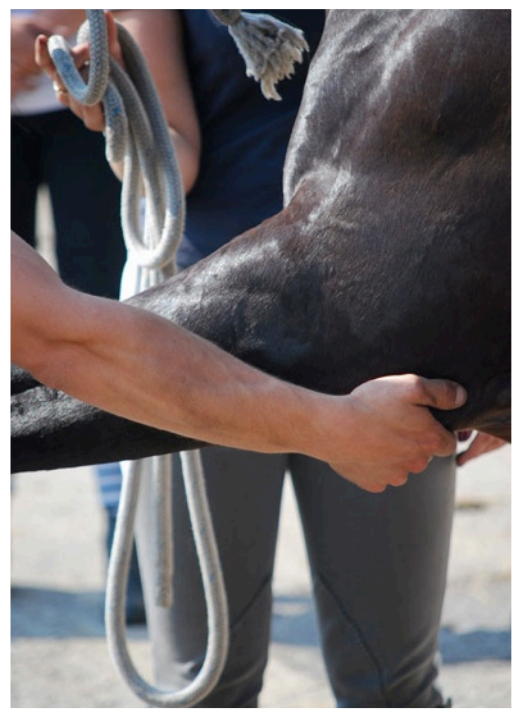


### SANCTION DES ÉTUDES

- Un contrôle continu tout au long de l'année.
- Un examen de fin d'année.
- La validation des différents certificats
- Un mémoire de fin de formation.
- Un diplôme d'Ostéopathe Animalier Mécaniste

\* l'école d'ostéopathie animale est dûment inscrite, référencée et enregistrée auprès de la Direction Régionale de la Formation Professionnelle et de l'Emploi d'Ille et Vilaine sous le numéro 53 35 07508 35.

# COMMENT NOUS JOINDRE ?



École d'Ostéopathie Animale

18 rue de la Frébardière  
F - 35000 RENNES

**François LECUYER**  
Directeur de l'E.O.A

**Yarmila GAUDRIOT**  
Secrétariat

Tél : 02 23 40 45 64

[ecole.osteo.animale@orange.fr](mailto:ecole.osteo.animale@orange.fr)

[www.ecole-osteopathie-animale.com](http://www.ecole-osteopathie-animale.com)

